



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Près de 80 M\$ pavent la route à CHUM 2010

Montréal, le 7 avril 2006 – La direction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) accueille avec enthousiasme l'engagement du Gouvernement du Québec à réaliser la prochaine phase de travaux concrets pour le projet CHUM 2010. Le Gouvernement a donné son aval pour l'acquisition des terrains et des bâtiments mis en réserve au coût de 55 M\$. « Le changement de zonage par la Ville de Montréal ne pouvait se réaliser tant que le CHUM n'était pas propriétaire des espaces », a précisé le directeur général du CHUM, le docteur Denis R. Roy. En périphérie, le financement du volet 3 du plan de transition vers CHUM 2010 pour une valeur de 17, 5 M\$ vient confirmer la justesse de notre orientation stratégique quant à la concentration de certaines des spécialités médicales. En outre, les travaux de transformation de l'immeuble Vidéotron reçoivent le feu vert pour devenir le centre de formation en habiletés cliniques qui permettra au CHUM d'accomplir son importante mission d'enseignement ; on retrouvera également dans cet immeuble les services ambulatoires ne requérant pas de plateaux techniques élaborés.

Un projet en accord avec son échéancier

Un an après s'être vu donné une adresse, les travaux de planification de CHUM 2010 se sont poursuivis intensément en respect de l'échéancier. Plan directeur clinique, plan fonctionnel et technique et plan directeur immobilier ont constitué la toile de fond essentielle pour le projet de CHUM 2010, un centre hospitalier universitaire comportant un investissement de plus de 1 G\$. « L'échéance de 2010 sera respectée. Une fois tous les travaux de planification complétés, nous considérons cette période comme suffisante pour la réalisation du projet. Selon les recherches et les observations faites par l'équipe de CHUM 2010, d'autres projets de cette taille ont été réalisés avec succès ailleurs dans le monde avec un budget et à l'intérieur d'un échéancier semblable », conclut le Dr Roy.

Un projet en accord avec son budget

Lors de la commission parlementaire tenue en 2005, le projet de CHUM 2010 proposait la réalisation d'un CHU de 700 lits sur un site unique au centre-ville de Montréal pour un investissement de 1,135 G\$, une estimation basée sur les travaux d'experts reconnus. Aujourd'hui, en toute transparence et cohérence, la direction du CHUM affirme réaliser le projet avec la même enveloppe budgétaire, eu égard à l'effet normal de l'inflation, laquelle est évaluée à 154 M\$. À l'inflation, s'ajoute l'actualisation des dépenses de la SICHUM, des contingences de construction et de design ainsi que de la gestion de projet. Tous les scénarios sont déjà envisagés pour le respect du budget dont l'exemption des taxes en fonction du mode de construction et la vente des actifs immobiliers lesquels, à eux seuls, viendraient réduire la facture de 88 M\$. « Ce n'est que lorsque nous aurons en main les plans et devis des architectes et des ingénieurs que l'ensemble des coûts pourra être raffiné », a tenu à préciser le docteur Roy.

Un projet déjà démarré

CHUM 2010 est déjà dans l'action et la prestation de soins de santé et de services cliniques au CHUM s'inscrit dans la continuité des transformations déjà entreprises. La construction n'a pas encore commencé, mais le processus de transition est déjà bien amorcé. Au cours des derniers mois, le CHUM a franchi plusieurs grandes étapes en vue de l'implantation des douze regroupements-clientèles, de l'assemblage de certaines spécialités médicales sur l'un ou l'autre des sites et de l'intégration d'un système d'information clinique pour le dossier unique du patient.

Regard sur le mode de réalisation

Le gouvernement aura également à statuer sur le mode de réalisation des projets, soit par le biais de partenariats publics-privés (PPP) ou selon les modes traditionnels et ce, afin de déterminer la meilleure façon d'atteindre ses objectifs quant aux coûts et aux échéanciers. Aussi, le CHUM, en collaboration avec l'Agence des PPP et le bureau du directeur exécutif, lancera-t-il un appel d'offres pour recruter un consultant qui dressera un plan d'affaires pour étudier la pertinence ou non d'emprunter la voie des PPP. Cependant, quatre critères demeurent incontournables pour le CHUM. Le budget annuel d'opérations doit être ajusté de façon à ne pas entraver la prestation de soins et de services aux patients. Le respect des ressources humaines constitue également une priorité dans l'accomplissement de sa mission. Le CHUM demeure le maître d'œuvre dans la réalisation du projet. Enfin, CHUM 2010 doit se réaliser dans le respect de l'échéancier prévu. Aussi, le CHUM demeure-t-il confiant de la réalisation du projet dans sa pleine mesure.

CHUM 2010 est un projet qui vise à accroître la qualité et l'accessibilité des soins médicaux et hospitaliers à la population, à assurer la formation d'une relève de qualité en soins de santé au Québec, à intégrer la recherche et l'évaluation des technologies dans la continuité d'une contribution à l'industrie du savoir et à promouvoir la santé. Pour le bien-être du patient, CHUM 2010 témoigne des plus récentes tendances architecturales et s'intègre dans la trame urbaine de sa ville, Montréal.

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal offre des services spécialisés et ultraspecialisés à une clientèle régionale et suprarégionale. Il offre également, pour sa zone de desserte plus immédiate, des soins et des services hospitaliers généraux et spécialisés. L'ensemble de ces services contribue à l'enseignement, à la recherche et à l'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé qui sont offerts dans une perspective de réseaux intégrés. Le CHUM contribue également à la promotion de la santé en continuité avec les services de première ligne. L'Hôtel-Dieu, l'Hôpital Notre-Dame et l'Hôpital Saint-Luc forment le CHUM, dont les quelque 10 000 employés, 900 médecins, 350 chercheurs, 5000 étudiants et stagiaires, ainsi que 800 bénévoles, accueillent plus d'un demi-million de patients par année. <http://www.chumontreal.qc.ca>

– 30 –

Source : Nicole Beaulieu M.A, ARP
Directrice des communications
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

Information : Lise Provost, B.Sc., M.Éd.
Conseillère principale aux communications externes
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
Téléphone : (514) 890-8000, poste 15380